

# Un tronc commun plus long est-il vraiment au bénéfice de l'emploi des jeunes ?

**Le Pacte d'excellence** prévoit de repousser à 15 ans l'âge du choix

d'une filière d'enseignement. Le ministre-président

wallon Willy Borsus y voit une erreur fondamentale.

## Marc Romainville

Marc Romainville est professeur à l'Université de Namur. Il y est notamment responsable du service de pédagogie universitaire. Il a rédigé le rapport final du groupe de travail « tronc commun » pour le Pacte pour un enseignement d'excellence.

## « Les entreprises veulent des jeunes d'un très bon niveau »

Un tronc commun allongé peut rencontrer les attentes des entreprises, selon Marc Romainville.

**Ce projet d'allonger le tronc commun comporterait le risque, selon ses détracteurs, de maintenir dans la filière générale des jeunes qui ont déjà décroché, qui n'ont pas le niveau et qui donc y perdraient leur temps. Qu'en pensez-vous ?**

*C'est leur argument central. Effectivement, notre enseignement "pré-filières" est un enseignement général extrêmement verbal, logico-mathématique, abstrait. Tous nos élèves y sont confrontés. Et ceux qui éprouvent des difficultés par rapport à ce type d'enseignement n'attendent qu'une chose : en sortir au plus vite et aller vers les filières technique ou professionnelle. Pour eux, l'orientation se fait donc négativement. L'idée de la réforme est de mettre en place un enseignement qui conviendrait mieux à une diversité de jeunes au travers d'un tronc commun pluridisciplinaire avec plus d'art, de culture, de compétences manuelles, techniques, technologiques. Et quand on dit qu'un élève, fin primaire ou début secondaire, croit savoir que sa voie est plutôt dans l'enseignement technique ou professionnel, c'est tout à fait faux. Toutes les études le montrent : les orientations à cet âge-là ne sont généralement pas celles du*

*jeune mais celles de ses parents. Et si ce sont les siennes, il les réalise par défaut. Un jeune de 11 ou 12 ans ne dit pas seul, isolément : « Je veux être électricien ». En outre, la professeuse Dominique Lafontaine le rappelait encore ce matin : plus le choix de filière est reporté, moins les inégaux sociaux face à l'enseignement sont fortes.*

**La réforme proposée aujourd'hui est-elle aussi question de moyens ?**

*Sur la question des moyens, je reste prudent. Certes, des "zones" de notre enseignement ont des moyens plutôt faibles par rapport aux besoins. Notamment en maternelle où des apprentissages cruciaux en matière de maîtrise de la langue sont censés s'installer. Il faut donc investir là-bas et notamment augmenter le personnel. A d'autres endroits, c'est davantage un changement de culture qui est nécessaire. L'enseignement secondaire n'est pas forcément mal financé en Belgique francophone. Mais on a pris l'habitude de gérer les élèves en les triant : on commence avec un peu tout le monde, puis on hiérarchise, on trie. C'est notre modèle. Certains établissements concentrent ainsi 80 % d'élèves en redoublement. Modifier cela, c'est davantage une question de culture et d'organisation générale du système. Il y a quantité de modèles qui montrent qu'on peut faire autrement. A titre*

*d'exemple, ~ mais je ne pense pas qu'il faille aller jusque-là, tant ce serait une révolution culturelle trop importante - les pays scandinaves pratiquent la promotion automatique. Autrement dit, la question du redoublement ne s'y pose pas.*

**La remédiation est au cœur de ces modèles-là...**

*Bien sûr mais la remédiation découle d'un système où l'ambition est de faire réussir tout le monde. Si on se dit : « De toute façon, les quatre qui ne suivront pas, je les mettrai en échec », on n'a pas à être préoccupé par la remédiation.*

**Le ministre-président wallon indiquait à la radio lundi matin que l'allongement du tronc commun était contraire aux attentes du monde de l'entreprise. Qu'en pensez-vous ?**

*Il est logique selon moi de se préoccuper de savoir si les élèves pourront avoir une insertion professionnelle correcte. C'est aussi dans leur intérêt. Mais qu'est-ce que j'entends précisément du côté des entreprises ? Quelles souhaitent que les élèves qui sortent du qualifiant soient d'un bon niveau. Pour cette raison, elles ne sont pas opposées au fait que la formation commune soit d'un très bon niveau et leur apporte autre chose que de pures connaissances techniques. ■*

Propos recueillis par  
MATHIEU COLINET

**Olivier Remels**

Diplômé en communications sociales (Ihecs), Olivier Remels a un long parcours professionnel de communicant dans les affaires publiques et la communication institutionnelle. Depuis 2014, il est secrétaire général de la Fondation pour l'enseignement, créée en 2013 et qui regroupe les cinq fédérations de Pouvoirs organisateurs de l'enseignement obligatoire, les organisations représentant les entreprises à Bruxelles et en Wallonie et des experts dans le but de « créer des ponts entre l'école et l'entreprise ».

## « D'abord définir le contenu du tronc commun, avant sa durée »

Pour Olivier Remels, la question de la durée du tronc commun importe moins que les moyens que l'on se donne pour atteindre les objectifs définis dans le Pacte d'excellence.

**L'allongement du tronc commun est-il une bonne chose pour augmenter à la fois la qualité de la formation du plus grand nombre tout en réduisant les inégalités scolaires ?**

Tout d'abord, il faut rappeler que ce qui se trouve dans l'avis n°3 du Pacte d'excellence résulte de discussions de plusieurs années de tous les acteurs autour de la table. Il reflète donc un certain nombre d'équilibres, issus de la base et pas d'une imposition « top-down ». C'est une première, il faut la saluer. Il subsiste une marge de discussion, mais au sein des grands équilibres trouvés, sous peine de perdre le temps et l'énergie considérables qui y ont été investis. Ceci étant dit, sur la durée du tronc commun, la Fondation pour l'enseignement ne se prononce pas sur sa durée idéale. On considère que c'est l'affaire des pédagogues et des spécialistes.

**Mais partagez-vous le constat selon lequel plus le tronc commun est long, mieux c'est ?**

Je ne peux que constater que les études internationales tendent à démontrer qu'un tronc commun suffisamment long est de nature à diminuer les inégalités et

permet à un maximum d'élèves d'acquérir des savoirs et des compétences de base. Mais on pourrait poser le débat de manière différente qu'aujourd'hui : cela fait-il sens de définir la durée du tronc commun avant d'avoir défini ce qu'on va y faire ? Car ce qui nous intéresse, c'est ce qu'on va y faire, pourquoi et comment. Les grands objectifs sont consensuels : plus de qualité, plus d'équité, avec notamment une diminution du redoublement à l'horizon 2030. Ces objectifs concrets doivent permettre de travailler à remplir le cahier des charges, avant de définir si le tronc commun doit s'arrêter à 14 ou 15 ans. Des groupes de travail référentiels vont définir, dans les prochains mois, quels contenus vont être abordés et comment. Je trouve qu'il est important de faire ce travail, avant de fixer un cap maximum pour le tronc commun. Mais je ne peux que constater qu'une fois que l'on aura évalué l'ensemble des savoirs et compétences que l'on veut renforcer dans le tronc commun, plus tous ceux qu'on a voulu y ajouter (éveil aux technologies, numérique, remédiation, ouvrir aux activités parascolaires, etc.), il faudra trouver suffisamment d'espace dans la grille horaire et donc suffisamment de temps pour atteindre ces objectifs.

**Willy Borșus estime qu'un tronc commun jusqu'à 15 ans est**

**« contraire à ce qu'attend le monde de l'entreprise ». Que vous disent les représentants des entreprises ?**

Ce qui ressort de manière constante, c'est une demande de savoir-être, des jeunes qui soient suffisamment matures pour interagir de la bonne façon. Deuxièmement, une maîtrise des savoirs et des compétences de base, soit ce qu'on apprend à l'école, de manière à pouvoir construire d'autres apprentissages. Troisièmement, chaque secteur, chaque métier est différent. Il n'y a pas d'univocité quant à l'âge auquel un jeune devrait être prêt à l'emploi. Par contre, ce que ne veulent pas les entreprises, c'est un nivellement par le bas qui ferait qu'on laisse traîner, dans un tronc commun rallongé, des jeunes qui n'y auraient plus leur place. Des jeunes qui seraient démotivés et auraient, dès lors, encore moins d'appétence pour aller vers des filières techniques et des métiers dont les entreprises ont grandement besoin. Mais beaucoup d'entreprises sont conscientes qu'il ne faut pas confondre l'école et la formation professionnelle et que le rôle de l'école est d'abord d'ancrer les savoirs et les compétences et de donner de bonnes raisons aux jeunes de se développer ensuite dans la filière qu'ils auront choisie en connaissance de cause. ■

Propos recueillis par  
**CORENTIN DI PRIMA**

## grilles horaires Articuler géographie, histoire et économie

Comment faire « entrer » les différents apprentissages prévus pour arriver à un véritable tronc commun polytechnique sans alourdir les semaines de cours ? Comment organiser les classes pour favoriser l'accompagnement personnalisé de chaque élève ? Comment organiser un

tronc commun qui mêle des disciplines traditionnelles avec des compétences manuelles et techniques ? Comment...

À l'heure où les discussions sur le Pacte d'excellence entrent dans le vif du sujet, ces questions et bien d'autres, taraudent les décideurs. À commencer par la mi-

nistre Marie-Martine Schyns (CDH). Pour tenter d'y voir clair, elle a lancé cette semaine, plusieurs bouteilles à la mer : des modèles de grilles horaires, balisant le contenu du futur tronc commun. À charge des citoyens (réunis samedi en conférence), des acteurs de terrain (syndicats,

parents, pouvoirs organisateurs...) et des parlementaires de la Commission enseignement, de s'en emparer, d'en discuter, de formuler un avis sur le sujet.

Pour mémoire, le tronc commun comportera cinq domaines spécifiques (langues ; expression artistique ; mathématiques,

sciences et techniques ; sciences humaines et sociales ; activités physiques) et deux domaines transversaux (créativité engagement et esprit d'entreprendre ; apprendre à apprendre et à poser des choix).

Pour faire entrer l'ensemble dans les grilles horaires, la ministre soumet à la sagacité du secteur deux scénarios pour le primaire : ou bien un renforcement des apprentissages fondamentaux - français-mathématiques - en début de scolarité, ou bien un équilibre entre ces fondamentaux et les sciences / sciences humaines tout au long du cursus.

Elle propose aussi trois scénarios pour digérer l'important volume de cours en secondaire (seconde langue, latin pour tous, remédiation, formations techniques, culture, mathématiques, français, sciences...). Ici, les alternatives sont construites sur les rythmes scolaires : un horaire en tranches de 45 minutes, un autre en tranches de 50 minutes et un troisième alternant des semaines classiques avec des semaines concentrant une ou l'autre matière particulière.

Au terme des consultations, la ministre de l'Éducation proposera au gouvernement les volumes

de cours et une grille horaire type.

Dans cette masse de données à analyser, une ligne de force retient l'attention : la mise en cohérence de certains cours. On parle ici, non pas d'intégrer, mais d'articuler, l'apprentissage du français et du latin (parce que le second peut renforcer la connaissance du premier). Même raisonnement avec l'histoire, la géographie et l'économie. On retrouverait l'ensemble sous l'appellation « sciences humaines ». Pas question pour autant d'en faire une grande soupe : les différents cours resteront l'apanage des professeurs qui possèdent les

titres requis (un prof pour l'histoire et la géographie par exemple, et un autre pour l'économie). L'idée est par exemple d'articuler un conflit entre deux peuples, avec les velléités de maîtrise d'une matière première et le développement d'une région.

Le tout sera construit en lien étroit avec la formation initiale des enseignants : on devrait demain, former des professeurs de « sciences sociales » (capables donc d'articuler histoire, géographie et économie) plutôt que des professeurs compétents dans l'une ou l'autre discipline. ■

**ERIC BURGRAFF**